



LA VOIX DES ROUGIERES N°10

Nous vous invitons à venir nombreux assister à l'Assemblée générale du CIL du quartier des Rougières qui se tiendra
le jeudi 22 janvier à 18 heures, au forum du Casino (salle Porquerolles),

Cette assemblée générale, la dixième de notre association, revêt une importance particulière. C'est en effet la première du mandat de Monsieur le Député-Maire et elle prend place l'année du PLU qui devrait légiférer sur l'urbanisation de la ZAC des Rougières.

L'ordre du jour de notre assemblée générale sera le suivant :

1. Rapport moral du Président qui évoquera l'action du CIL pendant l'année écoulée et les problèmes anciens ou nouveaux que nous rencontrons,
2. Rapport financier,
3. PLU, ZAC et inondations.

A ce sujet, il sera rappelé les contraintes de la ZAC, du point de vue de la configuration des terrains, de leur manque d'équipement et d'une desserte actuellement très insuffisante.

On notera que de toute façon cette ZAC finira par déboucher sur la voie Olbia dont on connaît déjà l'engorgement particulièrement au niveau du rond-point PETIT,

En ce qui concerne les inondations, pour la première fois les parkings et les caves des résidences proches de la rue Branly (elle-même transformée en rivière) ont été largement sinistrées lors des pluies diluviennes que nous avons connues.

Le Roubaud, à ces occasions, a débordé à deux reprises, inondant largement par exemple le Club-House et les terrains du Tennis-Club Hyérois ainsi que le parking de la piscine municipale.

Il conviendra d'être particulièrement prudents, lors de l'élaboration du projet de ZAC, sachant que l'imperméabilisation des sols risque de conduire à des catastrophes, tout allant au Roubaud dont on a vu les limites.

Enfin, la nappe phréatique affleurant ou presque, la création d'un bassin de rétention s'avérera compliquée si tant est que cela soit efficace au cas présent.

C'est pourquoi le CIL invitera tous ses adhérents et amis à être **attentifs et impliqués lors des enquêtes publiques relatives au futur PLU.**

4. La poste, circulation et propreté dans la rue BRANLY.

Suite à notre sollicitation du médiateur de la Poste, 6 places de stationnement (sur les 19 du parking de la Poste) ont été réservées à la clientèle. Même si elles ne sont pas toujours respectées, c'est malgré tout une avancée et nous ne manquerons de revenir sur le sujet afin d'obtenir plus large satisfaction.

Toutefois, cette avancée ne résout pas les problèmes de circulation dans la rue Branly, toujours aussi dangereuse et saturée à certaines heures.

5. Questions diverses (état de la rue du soldat Macri, nuisances sonores de la piscine,...).

C'est pourquoi nous avons invité Monsieur le Député-Maire, M. le conseiller général et les élus intéressés qui sont les mieux a-même de nous informer et de nous aider sur ces sujets.

Nous comptons très vivement sur votre présence !!!

Pour le cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée, veuillez nous retourner le pouvoir ci-dessous complété et signé par vous-même.

POUVOIR

Je soussigné (Nom, prénom, adresse).....

.....
membre du CIL du quartier des Rougières, donne par les présente pouvoir à (Nom, prénom, adresse).....

.....
afin de me représenter à l'assemblée générale de la dite association qui se tiendra à Hyères le jeudi 22 janvier à 18 heures, prendre part aux délibérations et voter en mon nom les résolutions visées à l'ordre du jour.

Fait à le Signature :

Pouvoir à retourner à : CIL du quartier des Rougières – Chez M. GASTALDI – Villa 3 – 259 lot. Chemin de Macany – 83400 HYERES